

# Nager dans l'argent

Les provinces sont plus riches  
qu'elles ne le pensent

David Macdonald





**CCPA**

CANADIAN CENTRE  
for POLICY ALTERNATIVES  
CENTRE CANADIEN  
de POLITIQUES ALTERNATIVES

## À PROPOS DES AUTEURS

David Macdonald est économiste principal au Centre canadien de politiques alternatives.

**ISBN 978-1-77125-623-0**

Ce rapport est disponible gratuitement à [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca).

### **S'IL VOUS PLAÎT FAIRE UN DON...**

**Aidez-nous à continuer d'offrir nos publications gratuites en ligne.**

Avec votre soutien, nous pouvons continuer à produire des recherches de qualité — et assurez-vous qu'elle tombe entre les mains des citoyens, des journalistes, des décideurs et progressistes. Visitez [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca) ou appelez le 613-563-1341 pour plus d'informations.

Le CCPA est un organisme de recherche indépendant. Ce rapport a été soumis à un examen par les pairs et répond aux normes de recherche du Centre.

*Les opinions et recommandations formulées dans le présent rapport, ainsi que s'il y avait erreurs, sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion des éditeurs ou des donateurs de ce rapport.*



## **Nager dans l'argent**

- 4 Résumé
- 7 Introduction
- 8 Dans l'ensemble, les déficits des provinces deviennent des excédents
- 11 De bonnes nouvelles, province par province
- 19 Conclusion
- 20 **Annexe**
- 22 **Notes**

# Nager dans l'argent

Les provinces sont plus riches qu'elles ne le pensent

---

## Résumé

En mars 2022, nous avons publié un rapport dans lequel nous prédisions que la plupart des provinces seraient en situation d'excédent budgétaire à la fin de l'exercice 2022–2023 ou peu après. Dans le rapport d'aujourd'hui, nous revenons sur cette prédiction et nous constatons, d'après les plus récentes projections financières provinciales disponibles à ce jour, que presque toutes les provinces du Canada ne sont plus dans le rouge—en fait, elles nagent dans l'argent.

Une reprise économique remarquable s'est déployée depuis le creux profond créé par les confinements dus à la COVID-19. Une inflation plus importante et des profits records des sociétés ont aussi contribué à l'augmentation des recettes des administrations publiques.

Juste avant que la pandémie ne frappe, les provinces avaient enregistré un déficit combiné de 18,2 milliards de dollars pour l'exercice 2019–2020. Puis, les projections initiales pour chiffrer l'impact de la pandémie sur les finances provinciales ont annoncé un déficit combiné apocalyptique de 93,2 milliards de dollars pour l'exercice 2020–2021.

Au bout du compte, à 48,2 milliards de dollars, le déficit combiné réel des provinces pour 2020–2021 a effectivement été plus élevé que celui de l'exercice précédent, mais beaucoup moins que ce qui avait été prévu ini-

tialement, en raison principalement d'une augmentation des revenus, de généreux transferts fiscaux du gouvernement fédéral et des programmes d'aide aux entreprises et financiers mis sur pied dès les premiers stades de la pandémie.

Les projections initiales des provinces pour 2021–2022 parlaient d'un déficit combiné de 72,1 milliards de dollars, mais les chiffres réels montrent un excédent de 2,2 milliards de dollars. Pareillement, les projections initiales des provinces pour l'exercice 2022–2023 annonçaient un déficit de 48,5 milliards de dollars qui s'est transformé en un excédent de 7,1 milliards de dollars.

Aujourd'hui, les nouvelles sont bonnes : dix provinces sur dix ont enregistré un excédent depuis le début de la pandémie ou en projettent un dans leur horizon de planification. Le résultat de tous ces excédents, c'est que neuf provinces sur dix prévoient avoir un solde fiscal plus important à leur disposition qu'avant la pandémie. L'exception à cette règle est Terre-Neuve-et-Labrador, qui affichera des excédents à perte de vue, mais pas aussi élevés qu'en 2019–2020.

## Projections financières par province

- La Colombie-Britannique prévoit un excédent pour le dernier exercice et pour l'exercice en cours, en contraste avec sa situation d'avant la pandémie, alors qu'un léger déficit de 322 millions de dollars avait été déclaré pour 2019–2020.
- L'Alberta prévoit maintenant des excédents à perte de vue, en contraste avec son déficit pré-pandémique de 12,2 milliards de dollars pour 2019–2020.
- La Saskatchewan estime maintenant que son déficit deviendra un excédent de plus de 1 milliard de dollars pour 2022–2023. L'excédent prévu pour l'exercice en cours (2022–2023) contraste avec le déficit de 319 millions de dollars enregistré pour 2019–2020, avant la pandémie, ce qui confirme que la pandémie n'a aucun effet budgétaire persistant.
- La projection d'équilibre budgétaire du Manitoba pour 2022–2023 se compare à l'équilibre budgétaire annoncé avant la pandémie, alors qu'un léger excédent de 5 millions de dollars avait été déclaré. Cette année, les effets persistants de la pandémie sur les finances de la province ont disparu.

- Les données réelles pour 2021–2022 montrent que l’Ontario a enregistré un excédent de plus de 2 milliards de dollars, en contraste avec le déficit de 8,7 milliards de dollars enregistré en 2019–2020 avant la pandémie. Des dépenses supplémentaires vont sans doute venir créer un déficit de 8,3 milliards de dollars pour 2022–2023, mais les résultats l’exercice 2021–2022 ont déjà démontré que la province s’est débarrassée des effets financiers de la pandémie.
- Le Québec projette déjà un excédent pour le prochain exercice (2023–2024), bien que cela pourrait facilement être déjà le cas pour l’exercice en cours, car la mise à jour d’automne n’a pas encore été publiée. L’excédent de 2,2 milliards de dollars prévu pour 2024–2025 serait supérieur à celui de 2,1 milliards de dollars de 2019–2020.
- La situation du Nouveau-Brunswick sort de l’ordinaire : pour chacun des exercices de la pandémie et les exercices suivants, la province a enregistré ou prévu un excédent. Toutes les autres provinces ont été déficitaires au moins pour le premier exercice de la pandémie. Alors que la pandémie a affecté le bilan des autres provinces, elle n’a eu aucun effet tangible sur les finances globales du Nouveau-Brunswick, comme en témoignent ses excédents depuis 2019–2020.
- Juste avant le début de la pandémie, la Nouvelle-Écosse a enregistré un excédent de 2 millions de dollars pour 2019–2020. Au dernier exercice (2021–2022), la province a enregistré un excédent de 351 millions de dollars. Donc, l’impact de la pandémie sur les finances de la province a été éliminé à la fin du dernier exercice. Le déficit de la province restera égal ou inférieur à 1 % de son produit intérieur brut pendant le reste de son horizon de planification.
- Î.-P.-É. prévoyait un déficit de 112 millions de dollars pour l’exercice 2021-2022 dans son budget 2021. Les Comptes publics ont subséquentement transformé le déficit en un surplus surprise de 84 millions de dollars. Alors que la province prévoit un déficit de 93 millions de dollars au cours de cet exercice (2022–2023), cela pourrait également disparaître une fois la mise à jour d’automne publiée.
- Ayant initialement prévu un déficit apocalyptique de 587 millions de dollars pour 2022–2023, la province de Terre-Neuve-et-Labrador a considérablement augmenté les frais de scolarité universitaires pour tenter de le réduire. Toutefois, une importante sous-estimation

de la croissance économique de la province et des prix du pétrole a transformé ce déficit annoncé en un excédent de 479 millions de dollars cette année, réduisant à néant les arguments en faveur des mesures d'austérité. Malgré d'importants excédents à perte de vue, ceux-ci ne sont pas aussi importants que l'excédent de 1,1 milliard de dollars en 2019–2020. Terre-Neuve-et-Labrador est donc la seule province à ne pas connaître ou à prévoir un meilleur équilibre budgétaire par rapport à l'avant-pandémie.

Les provinces disposent désormais des ressources financières nécessaires pour indexer convenablement à l'inflation leurs transferts monétaires et l'aide sociale, ainsi que pour limiter l'augmentation des prix des loyers. D'ailleurs, elles le savent et elles utilisent déjà leurs excédents, parfois pour des mesures à court terme mal ciblées comme des transferts monétaires ou des réductions d'impôt.

Il n'y a plus d'excuse financière qui tienne pour éviter d'agir sur ces fronts : seulement des excuses politiques.

---

## Introduction

Le rapport d'aujourd'hui est une mise à jour du rapport *Avis de disparition : État des déficits des provinces canadiennes*, publié en mars 2022<sup>1</sup>, dans lequel nous prédisions que la plupart des provinces seraient en situation d'excédent budgétaire à la fin de 2022 ou peu de temps après. Malgré une révision substantielle des déficits estimés initiaux pour les exercices 2021–2022 et 2022–2023, les projections financières provinciales les plus récentes qui étaient disponibles à ce moment-là étaient trop pessimistes. Le rapport d'aujourd'hui intègre les budgets provinciaux du printemps 2022, ainsi que, dans plusieurs cas, les données des comptes publics pour l'exercice 2021–2022, afin de produire une projection actualisée des finances des provinces. Il tient compte également des mises à jour financières qui étaient disponibles pour l'été et l'automne 2022.

Le rapport d'aujourd'hui présente les chiffres réels pour l'exercice terminé en mars 2022 (2021–2022), mais il se concentre principalement sur les projections pour l'exercice 2022–2023.

Comme pour le rapport précédent, nous utilisons aujourd'hui les propres estimations de recettes, dépenses, déficit et dette nette des provinces. Certaines ont ajouté un « ajustement pour risque » au montant définitif de leur déficit. Ces gros chiffres ronds sont censés exprimer un degré de confiance

à la baisse par rapport aux déficits estimés futurs. L'ajustement pour risque n'est ni universel ni de valeur équivalente d'une province à l'autre; nous l'avons supprimé afin de permettre des comparaisons interprovinciales plus justes. Un rapprochement des montants en cause est présenté au tableau 4.

Sauf indication contraire, les derniers chiffres présentés ici proviennent directement de publications des provinces. Ils comprennent toutes les nouvelles dépenses et réductions d'impôt prévues à ce jour.

---

## **Dans l'ensemble, les déficits des provinces deviennent des excédents**

Les données actualisées publiées par les provinces attestent de l'impact passager de la pandémie de COVID-19 sur leurs finances. Juste avant que la pandémie ne frappe, les provinces ont enregistré un déficit global de 18,2 milliards de dollars pour l'exercice 2019–2020 (bien que certaines dépenses liées à la pandémie se soient retrouvées dans les dépenses de fonctionnement de cet exercice). Les premières projections de l'impact de la pandémie sur les finances des provinces étaient apocalyptiques, avec un déficit global projeté qui atteignait 93,2 milliards de dollars pour l'exercice 2020–2021. Comme le montre la figure 1, une fois bouclé l'exercice 2020–2021, le déficit global réel des provinces s'est effectivement avéré supérieur à celui de l'exercice précédent, qui s'établissait à 48,2 milliards de dollars. Par contre, il a été beaucoup moins élevé que prévu initialement. Les principaux facteurs qui ont fait que le déficit global de l'exercice 2020–2021 a pu être ramené de 93 à 48 milliards de dollars sont les suivants : la baisse projetée des recettes fiscales a été trop pessimiste, le coût des programmes de lutte contre la pandémie a été surestimé et l'augmentation des transferts fédéraux n'a pas été prise en compte (dans cet ordre)<sup>2</sup>.

En 2021–2022, les déficits indiqués dans les projections budgétaires initiales de 2021 avaient considérablement diminué, de même que les chiffres réels finaux rapportés par les comptes publics de plusieurs provinces. Le déficit global initialement projeté pour 2021–2022 dans les budgets du printemps 2021 atteignait un énorme 72,1 milliards de dollars. Dans les budgets du printemps 2022, le déficit global pour 2021–2022 a de nouveau été revu considérablement à la baisse, à 23,5 milliards de dollars, un chiffre qui se rapproche du déficit global antérieur à la pandémie, mais demeure plus élevé. Cependant, entre le printemps et l'automne 2022, ce déficit de 23,5 milliards de dollars pour l'exercice 2021–2022 a complètement disparu. Du jour



au lendemain, un excédent global projeté de 2,2 milliards de dollars est venu prendre la place d'un déficit apocalyptique.

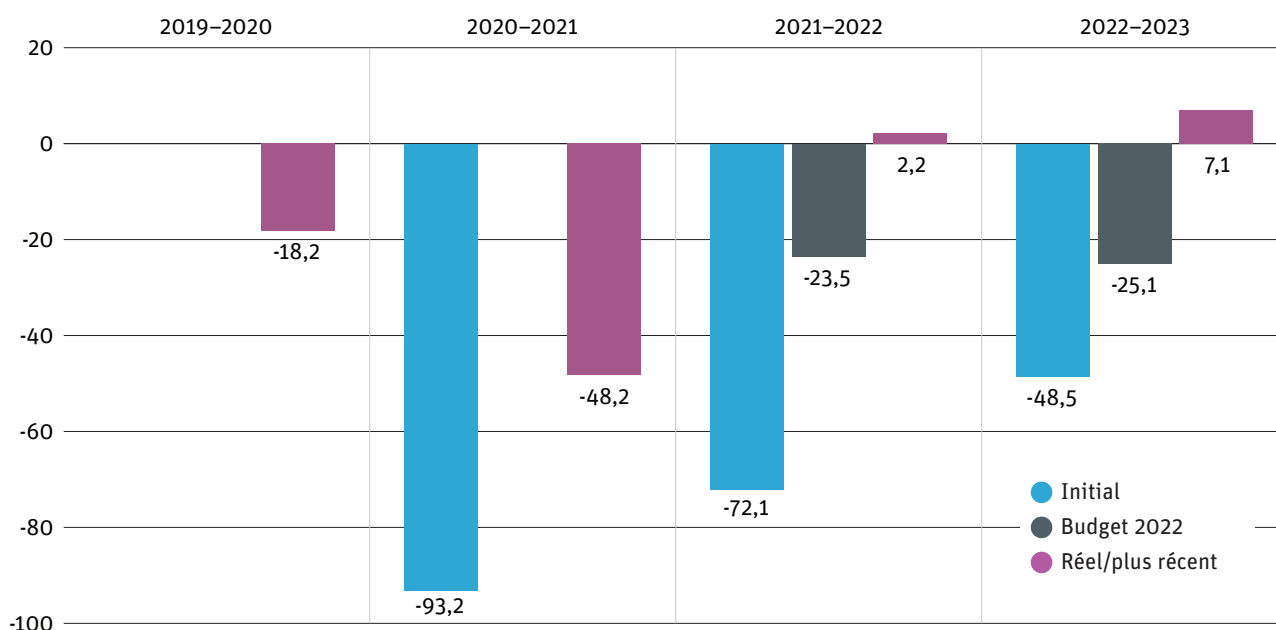
Des révisions encore plus importantes ont été apportées pour l'exercice 2022–2023, notamment au cours des six derniers mois. Initialement, les budgets 2021 des provinces prévoyaient un déficit global de 48,5 milliards de dollars pour 2022–2023. Ce chiffre a été considérablement revu à la baisse, à 25,1 milliards de dollars, dans les budgets du printemps 2022. Cependant, entre avril et septembre 2022, les prévisions déficitaires ont été révisées de 31 milliards de dollars à la hausse et même la projection déficitaire de 25,1 milliards de dollars du printemps s'est transformée en excédent projeté de 7,1 milliards de dollars pour 2022–2023.

La figure 1 illustre clairement que, bien qu'elle ait fait plus que doubler leurs estimations déficitaires dans sa première année, la pandémie n'a pas eu d'impact durable sur les finances des provinces. Les coffres de la plupart des provinces regorgent maintenant de liquidités. En fait, pendant les deuxième et troisième années de la pandémie, la situation financière des provinces s'avère meilleure qu'avant la pandémie, ces dernières ayant enregistré un excédent global en 2021–2022 et en 2022–2023 par opposition au déficit global de 18,2 milliards de dollars qu'elles enregistraient avant la pandémie.

Il est intéressant d'examiner les facteurs à l'origine de ces révisions majeures pour l'exercice en cours (2022–2023). La différence la plus grande entre les projections initiales et les plus récentes vient d'une sous-estimation importante des revenus autonomes, qui comprennent les revenus fiscaux, les revenus tirés des ressources et les revenus des sociétés d'État. Ce facteur a d'ailleurs été le principal moteur des révisions des déficits de 2021–2022<sup>3</sup>.

Premièrement, les revenus des provinces augmentent parce qu'une inflation plus élevée entraîne une augmentation des recettes fiscales. Lorsque le prix des biens augmente, les revenus provenant des taxes de vente sur ces biens augmentent également. Les bénéfices beaucoup plus élevés des sociétés et les salaires plus élevés en raison d'un marché du travail plus concurrentiel entraînent font également augmenter les impôts payés par les particuliers et les sociétés. Deuxièmement, le prix du pétrole a grimpé plus que prévu. Cela pénalise les consommateurs, tout en faisant gonfler les coffres des provinces dont les revenus dépendent de l'extraction de cette ressource, notamment l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador. Ces retombées inattendues de la fiscalité et de l'extraction pétrolière ont atteint 80,3 milliards de dollars en 2022–2023 et ont complètement effacé le déficit projeté initial de 47,6 milliards de dollars.

**FIGURE 1** Déficit/excédent global des provinces : initial et réel (en milliards de \$)

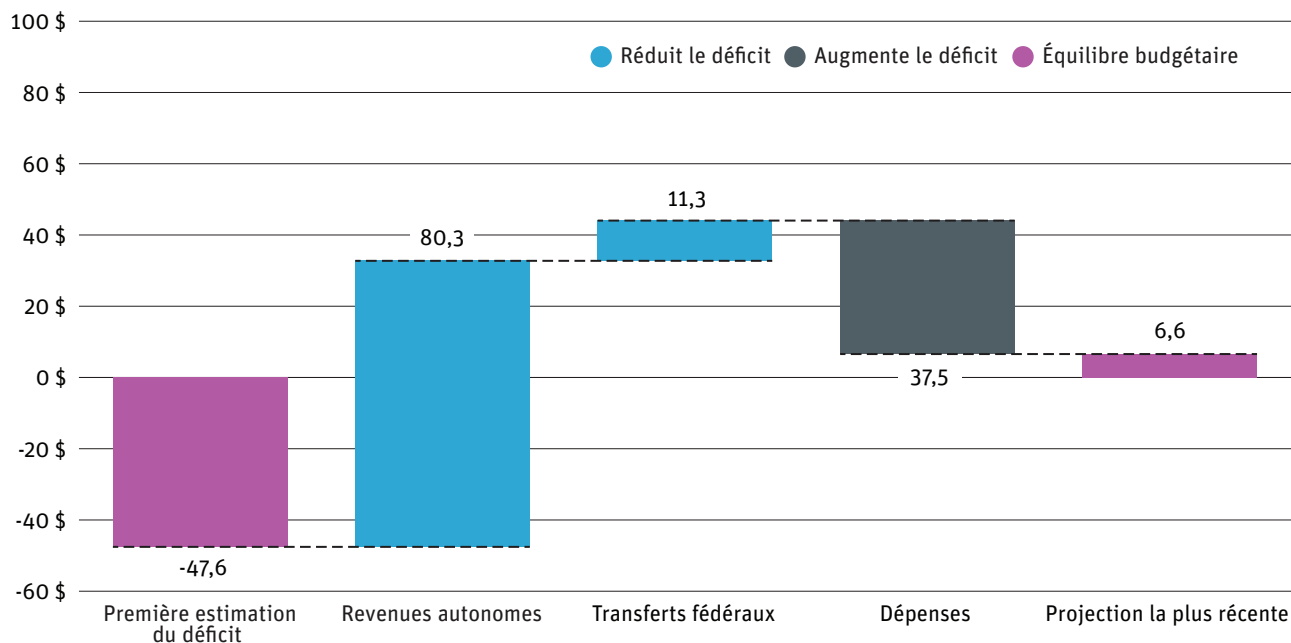


Source Documents fiscaux des gouvernements provinciaux, tableaux de référence financiers et calculs de l'auteur.

Toutefois, les provinces ont aussi reçu 11,3 milliards de dollars supplémentaires et inattendus en transferts fédéraux en 2022-2023 comparative- ment à leurs estimations initiales en 2021. Il s'agit principalement de me- sures fédérales d'atténuation des impacts de la COVID-19 qui n'ont pas été entièrement intégrées aux budgets du printemps 2021, comme le finance- ment pour les chirurgies et autres procédures retardées, les fonds réaffectés des ententes Safe Restart, le financement supplémentaire pour les soins de longue durée et le nouveau financement du plan national de garde d'enfants.

En plus des transferts fédéraux directs aux provinces, le programme global des dépenses fédérales a fait indirectement augmenter les recettes fiscales des provinces en favorisant une reprise florissante de l'économie canadienne. En 2020-2021, le gouvernement fédéral a transféré plus de 200 milliards de dollars aux sociétés et aux particuliers canadiens, et plus 64 milliards de dollars supplémentaires l'année suivante par le biais de pro- grammes tels que la Subvention salariale et la Prestation canadienne d'ur- gence (PCU). Ce niveau exceptionnel de soutien fédéral pendant le confine- ment de la COVID-19 a facilité un retour rapide à la croissance économique en 2021-2022, ce qui a soutenu les finances des provinces.

**FIGURE 2** Révision majeure des finances des provinces pour 2022–2023  
(sauf pour le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador)



**Note** Ne tient pas compte des provinces du Manitoba et de Terre-Neuve-et-Labrador, car leurs budgets de 2021 ne contenaient pas suffisamment de détails pour 2022–2023. Les projections initiales sont tirées des budgets provinciaux du printemps 2021. Les dernières estimations sont principalement tirées des mises à jour de l'automne 2022.

Si l'on faisait abstraction des changements dans les dépenses en 2022–2023, les provinces auraient en fait déclaré un incroyable excédent de 44 milliards de dollars. Toutefois, elles ont dépensé la majeure partie de ces revenus inattendus : leurs dépenses ont été supérieures de 37,5 milliards de dollars aux prévisions initiales, d'où un excédent global de 6,6 milliards de dollars, comme l'illustre la figure 2. Sont exclues de ce calcul les provinces du Manitoba et de Terre-Neuve-et-Labrador, ni l'une ni l'autre n'ayant fait de projections détaillées pour l'exercice 2022–2023 dans son budget de 2021 (toutes les autres provinces en ont fait). En les incluant, le déficit global prévu pour l'ensemble des provinces en 2022–2023 s'établit à 7,1 milliards de dollars.

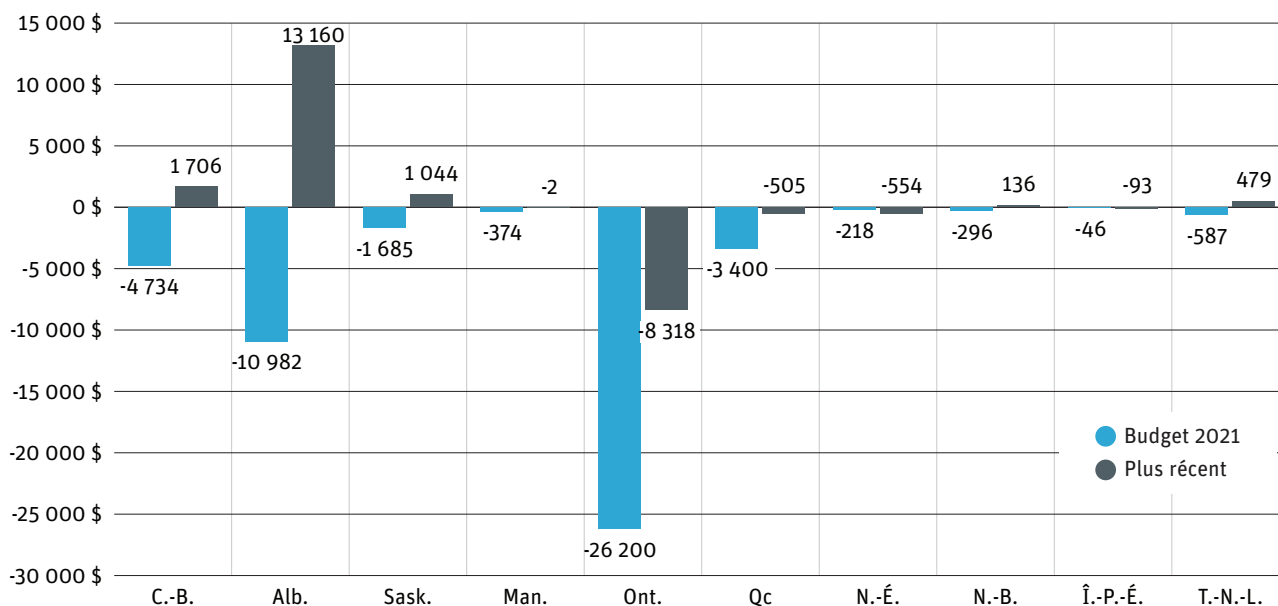
## De bonnes nouvelles, province par province

Alors que les pages précédentes portaient sur le solde budgétaire global des provinces, celles qui suivent examinent la situation de chaque province individuellement.

**TABLEAU 1** Calendrier d'atteinte des étapes budgétaires, par province

La grande étape de la première année est atteinte	Excédent	Déficit égal ou inférieur au déficit pré-pandémie
2020–2021	Nouveau-Brunswick	Nouveau-Brunswick
2021–2022	Colombie-Britannique, Alberta, Manitoba, Ontario, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard	Colombie-Britannique, Alberta, Ontario, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard
2022–2023	Terre-Neuve-et-Labrador, Saskatchewan	Manitoba, Saskatchewan
2023–2024	Québec	
2024–2025		
2025–2026		Québec
# de provinces	10	9

**FIGURE 3** Solde budgétaire 2022–2023 par province (initial et plus récent)



Comme le montre le tableau 1, dix provinces sur dix ont déjà un excédent ou en prévoient un dans leur horizon de planification. Fortes de cette situation excédentaire, neuf provinces sur dix prévoient avoir un meilleur solde budgétaire qu'avant la pandémie. Malgré des excédents à perte de vue, Terre-Neuve-et-Labrador n'approchera pas l'excédent de 1,1 milliard de dol-

lars qu'il a enregistré en 2019–2020, ce qui en fait la seule province à ne pas dépasser son solde budgétaire d'avant la pandémie.

## Colombie-Britannique

Les projections budgétaires initiales du printemps 2021 de la Colombie-Britannique pour l'exercice 2022–2023 établissaient le déficit de la province à 4,7 milliards de dollars. Ce chiffre a été très légèrement rajusté à 4,5 milliards de dollars dans le budget du printemps 2022.

Cependant, dans les six mois qui ont suivi le budget du printemps 2022, une révision substantielle a été faite. Le premier rapport trimestriel de 2022 a renversé le déficit prévu pour 2022–2023, le transformant en un excédent de 1,7 milliard de dollars. L'excédent pour 2021–2022 a également été revu considérablement, pour passer de 517 millions de dollars dans le budget du printemps 2022 à un excédent beaucoup plus important de 1,3 milliard de dollars dans les comptes publics définitifs.

Ainsi, la Colombie-Britannique prévoit un excédent pour l'année dernière et pour l'exercice en cours, en contraste avec sa situation financière d'avant la pandémie, puisqu'elle avait déclaré un léger déficit de 322 millions de dollars pour l'exercice 2019–2020.

Ces chiffres n'enlèvent que la « Forecast Allowance » (telle que réconciliée dans le tableau 4). Cependant, la province maintient une variété d'autres mesures de remboursement budgétaire qui offrent à la province encore plus de flexibilité budgétaire que ce qui est suggéré ici<sup>4</sup>.

## Alberta

L'Alberta est, de loin, la province dont le solde budgétaire a connu la plus grande variation pour l'exercice 2022–2023. Au départ, le budget de 2021 prévoyait un déficit de presque 11 milliards de dollars pour 2022–2023. Mais au printemps 2022, ce déficit estimé a été renversé et remplacé par une projection d'excédent de 511 millions de dollars.

Toutefois, même cet excédent projeté s'est avéré pessimiste. Les données les plus récentes tirées de la mise à jour du premier trimestre de la province prévoient maintenant un excédent de plus de 13 milliards de dollars pour l'exercice 2022–2023. Une surprise de 24 milliards de dollars a transformé un déficit de 11 milliards de dollars en un excédent de 13 milliards de dollars en une seule année. Ce revirement est attribuable à la flambée des prix du pétrole et à l'augmentation des recettes fiscales.

La province a également rajusté les résultats du dernier exercice (2021–2022), dont le déficit prévu initial de 18 milliards de dollars est devenu un excédent de 4 milliards de dollars—une différence de 22 milliards de dollars.

L'Alberta prévoit maintenant des excédents à perte de vue, en contraste avec son déficit pré-pandémique de 12,2 milliards de dollars en 2019–2020.

## **Saskatchewan**

Dans son budget du printemps 2021, la Saskatchewan avait initialement prévu un déficit de 1,7 milliard de dollars pour cet exercice (2022–2023). Dans son budget du printemps 2022, la province a révisé ses estimations pour ramener le déficit prévu à 463 millions de dollars pour 2022–2023, mais même cette révision était pessimiste. Le rapport financier du premier trimestre de la province estime aujourd'hui que le déficit sera plutôt un excédent de plus de 1 milliard de dollars pour 2022–2023.

L'excédent prévu cette année (2022–2023) contraste avec le déficit de 319 millions de dollars que la Saskatchewan a enregistré en 2019–2020 avant la pandémie, ce qui confirme que la pandémie n'a pas eu d'effet budgétaire persistant.

## **Manitoba**

Dans son budget de 2021, le Manitoba avait initialement estimé à 374 millions de dollars son déficit pour 2022–2023. Ce montant a été revu à la baisse à 348 millions de dollars dans le budget du printemps 2022.

Toutefois, en seulement six mois, cette projection déficitaire a été renversée pour faire place à une projection d'équilibre budgétaire avec une erreur d'arrondi de 2 millions de dollars pour 2022–2023. Comme nous l'avons indiqué précédemment, ce résultat a été obtenu après avoir soustrait l'« ajustement pour risque » de 200 millions de dollars, comme cela a été fait pour toutes les provinces (voir l'annexe).

La projection d'équilibre budgétaire pour 2022–2023 se rapproche de l'équilibre budgétaire d'avant la pandémie, alors que le Manitoba a déclaré un léger excédent de 5 millions de dollars. Cette année, les effets financiers persistant de la pandémie sur la province ont disparu.

Les chiffres déficitaires comprennent le coût des baisses d'impôt substantielles accordées par la province, dont le remboursement de la taxe scolaire, d'une valeur de 350 millions de dollars par année, qui profite souvent aux Manitobains aisés<sup>5</sup>.

## Ontario

Après l'Alberta, l'Ontario a connu la deuxième plus grande variation de ses estimations financières. Dans son budget de 2021, la province prévoyait un déficit de plus de 26 milliards de dollars pour l'exercice 2022–2023 (compte non tenu des « ajustements pour risque », tel qu'indiqué précédemment et dont le rapprochement est reproduit en annexe). Ce montant a été revu à la baisse à 18,9 milliards de dollars dans le budget du printemps 2022 qui a été publié, mais non adopté (les élections provinciales ont été déclenchées immédiatement après le dépôt du budget).

Suite aux élections provinciales, le gouvernement ontarien réélu a représenté son budget 2022 et l'a adopté en août. Dans sa mise à jour financière, le déficit prévu pour 2022–2023 a été ramené à 17,8 milliards de dollars, ce qui est similaire au chiffre d'avril 2022.

Cependant, les données de la mise à jour d'août 2022 n'étaient presque certainement déjà plus à jour lorsque cette dernière a été publiée. Les comptes publics pour 2021–2022 ont été publiés en septembre 2022, révélant un écart massif entre ce qui avait été prévu au printemps 2022 et la situation réelle. Le budget du printemps 2022, déposé mais jamais adopté, prévoyait un déficit de 13,5 milliards de dollars pour 2021–2022. Cette prévision s'est avérée erronée et à la lumière des chiffres réels de septembre, le déficit projeté s'est transformé en excédent de 2,1 milliards de dollars. Les comptes publics ne portaient que sur 2021–2022, et non sur 2022–2023, puisque ce dernier exercice n'est pas encore terminé.

Il semble que la mise à jour du mois d'août n'ait pas tenu compte de l'augmentation rapide des recettes de la province. Les revenus autonomes réels de l'année dernière (2021–2022) se sont élevés à 154,5 milliards de dollars, alors que ceux de l'exercice en cours (2022–2023) sont censés être inférieurs et s'établir à 150 milliards de dollars. Cela n'a tout simplement pas de sens. À moins d'une récession majeure ou d'une réduction d'impôt massive non annoncée, les revenus ne vont pas baisser d'une année à la suivante.

Le budget 2022 prévoyait une croissance du PIB nominal de 6,7 % pour 2022–2023. La mise à jour d'août 2022 a porté ce taux à 9 % pour le même exercice. Il n'y a pas d'estimation d'une croissance négative du PIB entraînant une baisse des recettes provinciales. On ignore pourquoi les projections pour 2022–2023 n'ont pas été correctement révisées, bien que la mise à jour indique une légère augmentation des revenus.

Pour corriger approximativement les chiffres qui n'ont pas été correctement révisés, nous rajustons dans ce rapport les revenus autonomes de

**TABLEAU 2** Revenus autonomes de l'Ontario d'après les mises à jour financières  
(en milliards de dollars)

Document	2021–2022	2022–2023
Mise à jour budgétaire d'avril 2022, non adoptée	143,9 \$	148,8 \$
Mise à jour budgétaire d'août 2022		150 \$
Septembre 2022—chiffres réels des comptes publics	154,5 \$	

2022–2023 pour tenir compte de la différence de revenus de 2021–2022 que l'on obtient en utilisant les chiffres réels de septembre 2022 et les estimations d'avril 2022 (154,5 G\$-143,9 G\$=10,6 G\$). La différence nette de revenus autonomes entre la projection d'août 2022 et la projection d'avril 2022 pour 2022–2023 est de moins 1,2 milliard de dollars (148,8 G\$-150 G\$=1,2 G\$).

Si les chiffres du déficit avaient été correctement mis à jour en août, la projection du déficit pour 2022–2023 n'aurait pas été de 17,8 milliards de dollars, mais d'environ 8,3 milliards de dollars (soit le montant utilisé ailleurs dans ce rapport), voire moins. Ce calcul tient compte de l'amélioration des revenus qui a été incluse (1,2 milliard de dollars), mais aussi des revenus imprévus de 10,6 milliards de dollars de 2021–2022 (17,8 G\$-(10,6 G\$-1,2 G\$)=8,3 G\$).

Tout compte fait, le déficit de 2022–2023 serait légèrement inférieur au déficit prépandémique de 8,7 milliards de dollars enregistré en 2019–2020. Espérons que la prochaine mise à jour financière du deuxième trimestre fournira une évaluation adéquate des revenus et une image plus précise du déficit pour 2022–2023.

Il n'en reste pas moins que les chiffres réels pour 2021–2022 indiquent que la province a enregistré un excédent de plus de 2 milliards de dollars, contrairement à son déficit de 8,7 milliards de dollars prépandémie en 2019–2020.

## Québec

Dans son budget de 2021, la belle province prévoyait initialement un déficit de 3,4 milliards de dollars pour 2022–2023. Ce chiffre a été revu à la baisse et ramené à un léger déficit de 505 millions de dollars dans le budget du printemps 2022. La mise à jour financière d'automne du Québec n'était pas encore disponible au moment d'aller sous presse. Si l'on se fie aux révisions des autres provinces, il est probable que ce déficit sera encore revu à la baisse, peut-être même transformé en excédent.



Indépendamment d'une éventuelle révision de la situation de l'année en cours, il est déjà prévu que le budget de l'année prochaine (2023–2024) sera excédentaire. L'excédent de 2,2 milliards de dollars prévu pour 2024–2025 serait supérieur à celui de 2,1 milliards de dollars enregistré en 2019–2020.

## **Nouvelle-Écosse**

Le budget 2021 de la province prévoyait un déficit de 218 millions de dollars pour l'exercice 2022–2023. Le budget du printemps 2022 a révisé ce déficit à 507 millions de dollars et la mise à jour financière du premier trimestre de septembre l'a maintenu à peu près au même niveau, à 554 millions de dollars.

La Nouvelle-Écosse est l'une des deux seules provinces à avoir vu son déficit augmenter dans sa mise à jour de l'automne 2022. Comme les autres provinces, elle a enregistré plus de 900 millions de dollars de revenus supplémentaires imprévus. Cependant, elle a aussi augmenté ses dépenses de programme de plus de 1 milliard de dollars, ce qui fait que le résultat net a été un déficit légèrement plus élevé que prévu initialement.

Juste avant le début de la pandémie, la province a enregistré un excédent de 2 millions de dollars pour 2019–2020. L'année dernière (2021–2022), elle a enregistré un excédent de 351 millions de dollars. Ainsi, l'impact de la pandémie sur ses finances a été amorti avant la fin de l'année dernière.

## **Nouveau-Brunswick**

Le budget 2021 du Nouveau-Brunswick prévoyait initialement un déficit de près de 300 millions de dollars pour l'exercice 2022–2023. Au printemps 2022, cette projection s'est transformée en un excédent estimé à 35 millions de dollars. La mise à jour financière de cet automne a vu cet excédent estimé augmenter à 136 millions de dollars pour 2022–2023.

Le déficit projeté de l'année dernière (2021–2022) était initialement chiffré à 245 millions de dollars, mais les comptes publics définitifs ont fait état d'un excédent de 777 millions de dollars, soit une variation de 1 milliard de dollars du solde budgétaire de la province.

La situation du Nouveau-Brunswick sort de l'ordinaire : pour chacun des exercices de la pandémie et les exercices suivants, la province a enregistré ou prévu un excédent. Toutes les autres provinces ont été déficitaires au moins pour le premier exercice de la pandémie.

Si la pandémie a affecté les résultats financiers des autres provinces, comme en témoignent les excédents enregistrés depuis 2019–2020, il

semble qu'elle n'a eu aucun effet tangible sur les finances globales du Nouveau-Brunswick. operational expenditures

### **Île-du-Prince-Édouard**

Dans son budget 2021, l'Île-du-Prince-Édouard prévoyait un déficit pour l'année dernière (2021–2022) de 112 millions de dollars. Dans les Comptes publics finaux, les revenus autonomes ont augmenté de 200 millions de dollars, transformant ce déficit en un excédent surprise de 84 millions de dollars. Depuis l'an dernier, la province a enregistré à la fois un excédent et a dépassé son excédent de 22 millions de dollars avant la pandémie (2019–2020).

Dans son budget 2021, l'Île-du-Prince-Édouard prévoyait initialement un déficit de 46 millions de dollars pour l'exercice 2022–2023. Ce chiffre a été ramené à un déficit prévu de 93 millions de dollars dans le budget de ce printemps. Avec les révisions majeures des comptes publics 2021–2022, il y a maintenant de bonnes raisons de croire que les projections du printemps 2022 pour 2022–2023 sont dépassées. Les revenus autonomes pour 2021–2022, à 1 619 millions de dollars, sont supérieurs de 63 millions de dollars au chiffre de 2022–2023 de 1 556 millions de dollars du budget de 2022. Les revenus ne diminueront pas lorsqu'il y aura de la croissance économique d'année en année. En tant que tel, le déficit de 2022–2023 diminuera presque certainement d'au moins 63 millions de dollars, mais probablement plus, pour tenir compte de la croissance économique plus forte que prévu. Lorsque la mise à jour d'automne pour Î.-P.-É. est publié, il montrera probablement le déficit pour 2022–2023 transformé en un léger excédent.

### **Terre-Neuve-et-Labrador**

Dans son budget de 2021, la projection initiale du déficit de Terre-Neuve-et-Labrador pour 2022–2023 était chiffrée à 587 millions de dollars. En six mois seulement, cette projection déficitaire a été remplacée par un excédent de 479 millions de dollars. Bien que des projections d'équilibre budgétaire à plus long terme soient indiquées dans la mise à jour de l'automne, cette situation laisse présager des excédents à perte de vue pour la province. Les prévisions budgétaires antérieures de Terre-Neuve-et-Labrador ayant considérablement sous-estimé la croissance économique record et les prix élevés du pétrole en 2022, les revenus de 2022–2023 ont été supérieurs de 1,3 milliard de dollars aux prévisions. Les récentes mesures d'austérité mises en place en raison du déficit prévu, notamment sous la forme de frais de sco-

larité universitaires beaucoup plus élevés, n'ont plus guère de raisons d'être maintenues.

---

## Conclusion

La pandémie a fait ressortir de nombreux problèmes dans les systèmes de santé provinciaux, de la pénurie d'infirmières jusqu'à la piètre qualité des soins de longue durée, en passant par le manque de capacités de pointe pour faire face à des crises majeures. Nombre de ces problèmes sont le résultat d'un sous-financement chronique que la COVID-19 a mis en lumière au cours des deux dernières années. Bien que le sous-financement gouvernemental ait été motivé par des questions idéologiques, les provinces n'ont plus aucune excuse financière pour continuer d'ignorer ces problèmes chroniques. Elles sont presque toutes dans une situation fiscale plus solide qu'avant la pandémie. L'argent est là pour régler les problèmes flagrants et pour renforcer les services publics du Canada afin de résister à d'autres crises.

Les provinces nagent dans l'argent. En pesant lourdement sur les Canadiens et les Canadiennes, l'inflation a stimulé les finances provinciales et fédérales. Elle a fait grimper en flèche le coût des biens et les bénéfices des entreprises, ce qui a entraîné une augmentation des recettes des administrations publiques par l'entremise du système fiscal. Les provinces devraient utiliser une partie de cette manne inflationniste pour mieux protéger les ménages à faible revenu et renforcer le soutien du revenu. Elles disposent désormais des ressources financières nécessaires pour indexer convenablement à l'inflation leurs transferts monétaires et l'aide sociale, ainsi que pour limiter l'augmentation des prix des loyers. D'ailleurs, elles le savent et elles utilisent déjà leurs excédents, parfois pour des mesures à court terme mal ciblées comme des transferts monétaires ou des réductions d'impôt.

Il n'y a plus d'excuse financière qui tienne pour éviter d'agir sur ces fronts : seulement des excuses politiques.

# Annexe

LE TABLEAU 3 RECENSE les sources des données provinciales les plus récentes qui ont été utilisées dans ce rapport pour les exercices 2021–2022 et 2022–2023.

Dans plusieurs cas, les soldes budgétaires des provinces ont été rajustés afin d'exclure les « ajustements pour risque » dont le but est d'exprimer un degré de confiance à la baisse par rapport au chiffre du solde budgétaire. Ces fonds sont utilisés de manière variable d'une province à l'autre et ont donc tous été supprimés afin de produire une comparaison plus équitable. Le tableau 4 présente les rajustements de ce rapport comparativement aux projections officielles des soldes budgétaires.

**TABLEAU 3** Sources des données provinciales les plus récentes selon l'exercice

	2021–2022	2022–2023
Colombie-Britannique	2021–22 British Columbia Public Accounts	British Columbia 2022–23 First Quarterly report
Alberta	Alberta 2021–22 Year End Report	Alberta 2022–23 First Quarter Fiscal Update and Economic Statement
Saskatchewan	2021–22 Saskatchewan Public Accounts	Saskatchewan 2022–23 First Quarter Financial report
Manitoba	2021–22 Manitoba Public Accounts	Manitoba 2022–23 First Quarter Report
Ontario	2021–22 Ontario Public Accounts	Ontario 2022–23 First Quarter Finances
Québec	Québec budget 2022–23	Québec budget 2022–23
Nouvelle-Écosse	2021–22 Nova Scotia Public Accounts	Nova Scotia Forecast Update September 2022
Nouveau-Brunswick	2021–22 New Brunswick Public Accounts	New Brunswick, Fiscal and Economic Update First Quarter 2022–23
Île-du-Prince-Édouard	PEI 2021–22 Public Accounts	PEI 2022 Budget Highlights
Terre-Neuve-et-Labrador	Newfoundland and Labrador 2021–22 Public Accounts	Newfoundland and Labrador Fall 2022 fiscal and economic update

**TABLE 4** Rapprochement des soldes budgétaires 2022–2023 des provinces, des erreurs prévisionnelles et des soldes budgétaires rajustés utilisés dans ce rapport

	Dernier solde budgétaire publié	Erreur prévisionnelle supprimée	Solde budgétaire rajusté (utilisé dans ce rapport)	Terminologie utilisée pour l'erreur prévisionnelle
Colombie-Britannique	706 \$	1 000 \$	1 706 \$	“Forecast Allowance”
Alberta	13 160 \$		13 160 \$	
Saskatchewan	1 044 \$		1 044 \$	
Manitoba	-202 \$	200 \$	-2 \$	“Contingency”
Ontario	-18 751 \$	1 000 \$	-17 751 \$	“Reserve”—Cependant, des modifications additionnelles ont été faites, voir la section du rapport sur l'Ontario
Québec	-3 005 \$	2 500 \$	-505 \$	“Provision pour risques économiques”
Nouvelle-Écosse	-544 \$		-544 \$	
Nouveau-Brunswick	136 \$		136 \$	
Île-du-Prince-Édouard	-93 \$		-93 \$	
Terre-Neuve-et-Labrador	479 \$		479 \$	

# Notes

**1** David Macdonald, [Avis de disparition : État des déficits des provinces canadiennes](#), Centre canadien de politiques alternatives, mars 2022.

**2** *Ibid.*, figure 4.

**3** *Ibid.*, figure 5.

**4** Alex Hemingway, [«BC is flush. It's time for more robust investment in the common good»](#), Policy Note, November 2, 2022.

**5** Joanne Levasseur, [Billionaires' companies benefit from Manitoba education property tax rebate](#), CBC News, 25 juillet 2022.



**CCPA**

CANADIAN CENTRE  
for POLICY ALTERNATIVES  
CENTRE CANADIEN  
de POLITIQUES ALTERNATIVES